

Plus de 100 radicalisés derrière les barreaux

Il y a actuellement « une centaine » de détenus islamistes radicalisés, éparpillés dans les différentes prisons du Royaume. Pour les empêcher de faire de nouveaux adeptes autour d'eux, le ministre de la Justice

Koen Geens (CD&V) veut isoler les cas les plus graves dans deux sections spéciales (« DeRadex ») à Ittre et Hasselt. Un projet qui tarde à se concrétiser. Voici pourquoi.

Sur les 11.000 détenus actuellement incarcérés dans les 36 prisons du pays, se trouvent « une centaine d'islamistes radicalisés » dont certains personnages très dangereux qui rentrent de Syrie ou qui ont

été condamnés pour avoir endoctriné d'autres personnes. Cinquante-cinq de ces radicalisés se trouvent dans une prison francophone et/ou bruxelloise. Ils sont actuellement mis dans une sorte de régime d'isolement: on les empêche de côtoyer les autres détenus, afin qu'ils n'embrigadent pas les plus vulnérables d'entre eux. L'an passé, le ministre Geens avait annoncé qu'il ouvrirait deux sections spéciales à Ittre et

Hasselt (2 fois 20 places) où l'on concentrerait les cas les plus « contagieux » afin de les déradicaliser. L'ouverture était prévue pour fin 2015. Mais un courrier du directeur général des prisons Hans Meurisse nous apprend que l'objectif est « de démarrer ces régimes en avril 2016 ».

TOUT EST PRET ET POURTANT...

Pourquoi si tard alors que, de l'aveu même du cabinet

du ministre, les formations des agents sont quasi terminées et les infrastructures sont prêtes? En fait, plusieurs éléments coïncident et non des moindres. Les syndicats CSC et CGSP refusent que l'on ouvre ces sections DeRadex tant que l'on ne renforce pas les équipes d'agents pénitentiaires. À la prison d'Ittre, où un préavis de grève déposé en novembre dernier court toujours, on a formé 26 agents du cru qui seront transférés dans la section DeRadex sans être remplacés à leur poste initial.

« Pour ouvrir la nouvelle section (actuellement vide), on va donc déforer les autres sections d'Ittre, qui était déjà en sous-effectif », dénonce Laurence Cla-

mar, responsable prison pour la CSC. « S'ils font cela, on part en grève. Autre chose qui nous heurte: l'assistant social et le psychologue d'Ittre ont été formés d'office à la déradicalisation, et non sur base volontaire comme c'est le cas pour les agents. »

Du côté du ministre Geens, on nous dit que l'on termine les derniers préparatifs et que les sections DeRadex vont ouvrir « dans les prochaines semaines ». « Nous sommes en train de faire une évaluation des risques pour chaque détenu radicalisé », indique Sieghild Lacoere, porte-parole. « Et c'est sur cette base que nous effectuerons les transferts. Ces détenus seront d'abord transférés à Andenne, Lantin et Saint-Gilles, mis en observation, avant de rejoindre, si cela s'avère nécessaire, les cellules DeRadex d'Ittre et Hasselt. »

Le détenu qui sera mis en DeRadex ne sera pas spécialement le djihadiste armé rentré de Syrie mais plutôt des prédicateurs et idéologues du style de Fouad Belkacem, fondateur de Sharia4Belgium qui, dans les prisons, peuvent faire de gros dégâts avec leurs prêches. ●

F. DE H.

L'avis du conseiller islamique en chef

« Ne pas isoler les radicalisés »

Les conseillers islamiques qui visitent les détenus dans les prisons ne sont pas très favorables aux sections DeRadex envisagées à Ittre et à Hasselt par le ministre Geens. Pour Brahim Bouhna, conseiller islamique en chef des prisons francophones, il ne faut pas regrouper les radicalisés entre eux. Il faut les laisser éparpillés dans les différentes

prisons, comme cela est le cas actuellement. « À la prison de Mons, sont actuellement incarcérés 5 détenus très radicalisés, dont certains qui ont commis des atrocités et d'autres qui ont encore des frères au combat en Syrie. Eh bien, je les accueille au culte, avec les autres musulmans. S'ils viennent, c'est déjà un signe d'ouverture de leur part.

Je les laisse parler, on essaie de comprendre pourquoi ils veulent faire le djihad et puis, on démonte leurs arguments. En fait, ils ont très peu d'arguments. Et tous les autres s'en rendent compte! Si on enferme ensemble ces personnes, elles vont se renforcer mutuellement et se replier sur elles-mêmes. » ●

F. DE H.

Religion

6.000 musulmans dans nos prisons

Il n'existe pas de statistiques sur les religions pratiquées par les détenus en Belgique. Normal, c'est une affaire strictement privée. Néanmoins, afin de répondre au

droit pour chacun de pratiquer le culte de son choix, l'administration doit s'adapter et prendre des mesures.

Et une tendance se dessine : il y a de plus en plus de musulmans dans nos prisons. L'Exécutif des Musulmans de Belgique évaluait, il y a 3 ans, la proportion à 45 % des détenus. Aujourd'hui, on tournerait autour des 48 à 55 %. Soit de 5.280 à 6.050 personnes sur l'ensemble des 11.000 détenus. Ces chiffres nous sont fournis par Brahim Bouhna, conseiller islamique en chef des établissements pénitentiaires francophones (qui est désigné par l'Exécutif des Musulmans de Belgique).

« Je me suis basé sur la sonorité des noms pour obtenir ce chiffre », dit-il. « Un Mohamed par exemple est sans doute musulman. Mais ce chiffre ne reflète certainement pas toute la réalité. Car il y a

des détenus convertis ou dont la mère est musulmane qui n'ont pas un nom musulman. Ce chiffre ne donne donc qu'une indication. À la prison de Forest, on estime à 70 % la

proportion de détenus musulmans ».

Toutes les prisons aujourd'hui disposent d'un lieu de culte pour toutes les religions. Il s'agit soit d'une salle polyvalente qui se transforme tour à tour en chapelle catholique puis en mosquée au gré des cérémonies. Certaines prisons ont une mosquée permanente (Lantin, Leuven, Saint-Gilles...)...

Les repas halal ou sans porc

sont proposés partout. À la prison de Leuze, tout récemment, on a acheté des tapis de prière pour 400 euros. Enfin, il est prévu d'engager de nouveaux conseillers islamiques (l'équivalent de 9 équivalents temps plein) pour renforcer les 18 équivalents temps plein déjà en activité. Leur rôle sera, entre autres, de prévenir tout radicalisme. ●

F. DE H.